**Note d’information du Haut-commissariat au Plan**

**sur les principales caractéristiques de la population**

**active occupée en 2019**

En 2019, la population en âge d'activité (15 ans et plus) a atteint 26.359.000 personnes, 12.082.000 sont des actifs (10.975.000 pourvues d’un emploi et 1.107.000 en situation de chômage) et 14.277.000 sont en dehors du marché de travail.

Le taux d’activité a atteint 45,8%; 42,3% en milieu urbain et 52,2% en milieu rural; 71% parmi les hommes et 21,5% parmi les femmes. Ce taux passe de 45% parmi les actifs n'ayant aucun diplôme à 42,5% parmi ceux ayant un diplôme moyen pour atteindre 56,9% parmi les actifs ayant un diplôme supérieur.

Sur les 10.975.000 actifs occupés, 42,8% sont des ruraux et 22,7% sont de sexe féminin. Les jeunes âgés de 15 à 34 ans constituent 36,7% du volume total de l’emploi; 10,2% pour les 15-24 ans et 26,5% pour les 25-34 ans.

Le taux d’emploi a atteint 41,6% au niveau national; 36,9% en milieu urbain et 50,3% en milieu rural; 65,5% parmi les hommes et 18,6% parmi les femmes. Il est de 57,9% pour la tranche d’âge 35-44 ans et de 18,9% pour les 15-24 ans.

**Graphique 1 : Taux d’emploi selon l’âge et le milieu de résidence (%)**

**Les secteurs des services et de l’"agriculture, forêt et pêche" demeurent les premiers pourvoyeurs d'emploi**

Le secteur des services emploie 4.927.000 personnes (44,9%), suivi de l’"agriculture, forêt et pêche" avec 3.568.000 personnes ou 32,5%, de l’industrie y compris l’artisanat (1.317.000 personnes ou 12%) et des BTP (1.148.000 personnes ou 10,5%).[[1]](#footnote-2)

Parmi les 4.927.000 personnes exerçant dans le secteur des services, 34,1% relèvent de la branche du commerce, 12,7% des services sociaux fournis à la collectivité et 11,6% du transport, entrepôts et communications.

**Graphique 2 : Répartition des actifs occupés exerçant dans le secteur des services selon les branches d’activité**

Près des deux-tiers (65,7%) des actifs occupés citadins exercent dans le secteur des services et 17,5% dans l’industrie y compris l’artisanat. En milieu rural, environ 7 actifs occupés sur 10 (69,4%) exercent dans le secteur de l’agriculture, forêt et pêche.

Les professions les plus exercées sont les "ouvriers et manœuvres de l’agriculture et de la pêche" avec 19,4% de l'ensemble des actifs occupés, les ″artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux″ (18,6%) et les "manœuvres non agricoles, manutentionnaires, petits métiers" (15,2%).

**Les statuts de salariat et de l’emploi indépendant prédominent**

L'emploi salarial touche la moitié des actifs occupés (50,1%). Il reste plus fréquent parmi les femmes citadines actives occupées avec 81,2% contre 61,3% parmi leurs homologues hommes. Les indépendants, quant à eux, représentent 30,2% des actifs occupés, 34,4% parmi les hommes et 15,9% parmi les femmes. Les aides familiales représentent 14,7%, avec un pic de 70% parmi les femmes rurales. Le statut d'employeur ne représente que 2,4%.

**Faible qualification des actifs occupés**

Un peu plus de la moitié (55,4%) des actifs occupés n’ont aucun diplôme, 29,6% ont un diplôme moyen et 14,9% un diplôme supérieur. Parmi les actifs occupés exerçant dans le secteur de l’"agriculture, forêt et pêche", 81,4% n’ont aucun diplôme. Cette proportion atteint 59,8% dans le secteur des BTP, 46,2% dans l'industrie y compris l’artisanat et 38,1%dans les services.

Près de 7 indépendants sur 10 (70,5%) ne disposent d’aucun diplôme, le quart (24,8%) ont un diplôme moyen et 4,7% un diplôme supérieur. Pour les salariés, ces proportions sont respectivement de 42,4%, 33,4% et de 24,2%.

**Graphique 3 : Structure de la population en âge d’activité**

**et de la population active occupée selon le diplôme (en %)**

**Mode précaire d’insertion dans le marché du travail**

Près de 15% des actifs occupés exercent un emploi non rémunéré, les ruraux (31,3%) plus que les citadins (3,1%) et les femmes (36,2%) plus que les hommes (9%). Les jeunes de moins de 25 ans sont plus touchés par le travail non rémunéré avec une part de 44,2%, contre 9,8% pour les adultes âgés de 45 ans et plus. Les non diplômés sont également plus touchés par l’emploi non rémunéré avec une part de 19,7% contre 9,5% pour les détenteurs d'un diplôme.

Près d'un actif occupé sur 10 (9,2%) exerce un emploi de type occasionnel ou saisonnier, 11,6% en milieu rural et 7,4% en milieu urbain.

Environ 4 actifs occupés sur 10 (40,3%) travaillent plus de 48 heures par semaine (44,5% parmi les citadins et 34,8% parmi les ruraux). La durée excessive de travail[[2]](#footnote-3) concerne les hommes (48,4%) beaucoup plus que les femmes (12,9%). Elle touche, par secteur d'activité, 47,3% des actifs occupés exerçant dans le secteur des BTP, 46,7% de ceux relevant du secteur des services, 40% de l'industrie y compris l’artisanat et 29,6% de l’"agriculture, forêt et pêche".

En outre, 6,6% des actifs occupés travaillent le jour et la nuit (9,2% en milieu urbain et 3,2% en milieu rural), 2,8% alternent le jour et la nuit et 1% travaillent uniquement la nuit.

**Faible protection de l’emploi**

Près du quart des actifs occupés (24,1%) bénéficient d’une couverture médicale liée à l’emploi (36,4% dans les villes et 7,8% à la campagne).

La part des actifs occupés affiliés à un système de couverture médicale augmente avec le niveau de diplôme. Elle passe de 10,8% parmi les personnes n'ayant aucun diplôme à 72,1% parmi les détenteurs d’un diplôme supérieur.

Les actifs occupés exerçant dans l’"industrie y compris l’artisanat" enregistrent le taux de couverture médicale le plus élevé (41,4%), suivis de ceux relevant du secteur des services (36,2%), des BTP (12,8%) et de l’agriculture, forêt et pêche (4,7%).

Au niveau national, 45,3% des salariés bénéficient d’une couverture médicale assurée par l’employeur; 52,4% en milieu urbain et 24,5% en milieu rural; 54,4% parmi les femmes et 42,9% parmi les hommes.

Plus d’un actif occupé sur 5 (22,4%) est affilié à un système de retraite, 34,5% en milieu urbain et 6,1% en milieu rural. Le taux de couverture par un système de retraite est presque de même niveau aussi bien parmi les hommes que les femmes, avec respectivement 21,6% et 24,9%. Ce taux passe de 15,7% parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans à 24,3% parmi les personnes de 30 ans et plus et de 8,9% parmi les actifs occupés n'ayant aucun diplôme à 70,7% parmi les détenteurs d'un diplôme supérieur.

Les taux de couverture de retraite les plus élevés sont enregistrés dans les secteurs de l’"industrie y compris l'artisanat" et des "services" avec respectivement 39,1% et 33,7% alors que les taux les plus bas sont relevés dans les secteurs des "BTP" et de l’"Agriculture, forêt et pêche" avec respectivement 10,3% et 4,4%.

Plus de 4 salariés sur 10 (42,4%) sont affiliés à un système de retraite, 50% en milieu urbain et 19,2% en milieu rural. Cette proportion est de 53,1% parmi les femmes contre 39,3% parmi les hommes.

**Un monde de travail peu organisé et faiblement protégé**

Un peu plus de la moitié des salariés (54,9%) ne disposent d'aucun contrat formalisant leur relation avec l'employeur. Un peu plus du quart (26,5%) disposent d'un contrat à durée indéterminée, 11,4% d'un contrat à durée déterminée et 5,8% d’un contrat verbal.

La part des salariés ne disposant d'aucun contrat s’élève à 76,4% en milieu rural contre 47,6% en milieu urbain. Elle passe de 43% parmi les femmes à 58% parmi les hommes.

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans et les personnes n'ayant aucun diplôme sont les plus touchés par le travail sans contrat avec respectivement 75,4% 75,7%.

**Faible affiliation syndicale ou professionnelle**

La majorité des actifs occupés (95,3%) ne sont affiliés à aucune organisation syndicale ou professionnelle, 92,5% en milieu urbain et 99% en milieu rural; 95,3% parmi les hommes et 95,1% parmi les femmes.

Parmi l'ensemble des salariés, 92,2% ne sont affiliés à aucune organisation syndicale ou professionnelle, 90,4% en milieu urbain et 97,6% en milieu rural.

**Le sous-emploi : un phénomène touchant en particulier les actifs occupés hommes et ceux exerçant dans le BTP**

En 2019, l’effectif de la population sous employée est de 1.001.000 personnes. Le taux de sous-emploi atteint 9,2% au niveau national, 8,3% en milieu urbain et 10,4% en milieu rural. Il est de 10,3% parmi les hommes contre 5,5% parmi les femmes et de 15,7%parmi les jeunes de 15 à 24 ans contre 4,7% parmi les personnes âgées de 45 ans et plus. Il atteint 9,8% parmi les détenteurs d’un diplôme et 8,7% parmi ceux n’ayant aucun diplôme.

Le secteur des BTP reste le plus touché par le phénomène du sous-emploi avec une incidence de 15,9% suivi de l’"agriculture, forêt et pêche" (9,8%), des "services" (8%) et de l’"industrie y compris l’artisanat" (6,4%).

1. La différence par rapport au volume total de l'emploi, soit 0,1% des actifs occupés, concerne les activités non désignées [↑](#footnote-ref-2)
2. La notion de durée excessive de travail, telle que définie par le Bureau International du Travail (BIT), se réfère à la proportion de la population active occupée dont les horaires de travail, dans tous les emplois, dépassent 48 heures par semaine. [↑](#footnote-ref-3)